



Mairie de Ste GENEVIEVE LES GASNY

Compte rendu approuvé le 05 Juin 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 AVRIL 2026 A 19H00

Présents : Hélène MARTINEZ, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Jean-Yves SCHROEYERS, Geneviève LAVAUX, Reynald AIGNEL, Katia BOISRENOULT, Virginie DUJARDIN, Frédéric CUEILLE, Virginie GOUTAUDIER, Alain LEGRAND, Jérémy BROCARD,

Absents : Yann GRUMBACH (pouvoir à Christian MAZURE), Elody CADEC (pouvoir à Jérémy BROCARD), Marie RAMETTE (pouvoir à Virginie DUJARDIN)

Ordre du jour :

- Nomination secrétaire de séance
 - Désignation du représentant et du suppléant amenés à participer aux futurs comités de pilotage du site NATURA 2000
 - Sortie extra-scolaire Tolysland classes du PS au CP
 - Provision pour le recouvrement des restes à recouvrer sur compte tiers
 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025
 - Vote du budget primitif 2026
 - Règlement intérieur de la cantine et du périscolaire
-

1) Nomination secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, le conseil municipal désigne à l'unanimité M. Reynald AIGNEL en qualité de secrétaire de séance.

Dans le cadre de l'organisation de la séance, Madame le Maire informe le conseil qu'afin de garantir une retranscription fidèle des débats, de sécuriser l'établissement du procès-verbal et de faciliter le travail du secrétariat, la séance fera l'objet d'un enregistrement audio strictement destiné à cet usage interne.

Ces enregistrements ne feront l'objet d'aucune diffusion et seront supprimés après approbation définitive du procès-verbal.

Le conseil municipal prend acte de cette modalité d'organisation et n'émet aucune opposition

2) Désignation du représentant et du suppléant amenés à participer aux futurs comités de pilotage du site NATURA 2000

Le comité de pilotage du site FR2300152 « vallée de l'Epte » est amené à se réunir dans les prochains mois. En tant que membre du comité de pilotage, un représentant de notre commune ainsi qu'un suppléant doivent être désignés.

Le conseil municipal procède au vote à main levée et désigne à l'unanimité Christian MAZURE en qualité de titulaire et Hélène MARTINEZ en qualité de suppléante.

3) Sortie extra-scolaire Tolysland classes du PS au CP

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'organisation d'une sortie extrascolaire au parc Tolysland à destination des élèves de la Petite Section au CP, dans un objectif éducatif, récréatif et de découverte.

La commune prendra en charge les dépenses liées à cette sortie, comprenant notamment les frais d'entrée, de transport et les entrées des accompagnants.

Madame le Maire est autorisée à accomplir toutes les démarches utiles à la mise en œuvre de cette sortie.

4) Provision pour le recouvrement des restes à recouvrer sur compte tiers

Mme le Maire indique que les restes à recouvrer sur l'exercice 2024 inclus (créances de 2018) s'élèvent à 122,48€ il est recommandé de constater une provision d'un montant au moins égale à 15% du total des créances de plus de 2 ans.

Mme le Maire propose le montant suivant : 18.37€ soit 15% de 122.48€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de constituer une provision de 18,37 €.

5) Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

En application de l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le CFU du maire est débattu, le conseil municipal élit son président, Le maire peut, même s'il n'est plus en fonction assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote.

- Le CFU remplace désormais le compte administratif et le compte de gestion.
- **Section de fonctionnement 2025 :**
 - Recettes : 506 211 €
 - Dépenses : 347 456 €
 - Excédent 2025 : 158 755 €
- **Section d'investissement 2025:**
 - Recettes : 336 691 €
 - Dépenses : 111 137 €
 - Excédent 2025 : 185 913 €
 -
- La dette est maîtrisée avec un encours de 637 308 €, et la situation financière jugée saine et sécurisée.

Épargne (CAF)

- CAF brute : ~126 000 €
- CAF nette : ~101 000 €
- Le résultat de fonctionnement cumulé fin 2025 est de 683 894 €
- Restes à réaliser : 478 615€ (rue de l'eau et enfouissement route de la chapelle)

Commune de STE GENEVIEVE LES GAS - Budget communal -CFU -2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	801 030,10	454 894,83	1 255 924,93
	Recettes réalisées (1)	B	336 691,64	506 211,38	842 903,02
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	761 440,00	980 034,42	1 741 474,42
	Dépenses réalisées (1)	E	111 137,76	347 456,29	458 594,04
	Restes à réaliser	F	478 615,06	0,00	478 615,06
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (1/2)	G = B - E	225 553,88	158 755,09	384 308,96
Résultat au 1 ^{er} janvier reporté	Résultat au 1 ^{er} janvier reporté (1/2)	H	-39 640,10	525 139,59	485 499,49
Solde (investissement ou résultat de clôture (fonctionnement))	Excédent/déficit	G + H	185 913,79	683 894,68	869 808,47
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (1/2)	I = C - F	-478 615,06	0,00	-478 615,06
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	-292 701,27	683 894,68	391 193,41

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent: exercice N-1	Part affectée à l'investissement: exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-39 640,10		225 553,89		185 913,79
Fonctionnement	564 179,69	39 640,10	158 755,09		683 894,68
TOTAL I	525 139,59	39 640,10	384 308,98		869 808,47
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	525 139,59	39 640,10	384 308,98		869 808,47

Mme le Maire s’étant retirée au moment du débat et du vote, le conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle Panchout, Mme le Maire n’ayant pas pris part au vote conformément à l’article L.2121-14 du CGCT approuve à l’unanimité le CFU 2025 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	347 456,29
	RECETTES	506 211,38
RESULTAT	EXCEDENT	158 755,09
SECTION D INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	111 137,75
	RECETTES	336 691,64
RESULTAT	EXCEDENT	225 553,89

6) Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025

Après avoir entendu et approuvé le **Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 ce jour,**

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025,

Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

- un excédent de 683 894.68€
- un déficit de fonctionnement de : 0.00€

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

		EUROS
A RESULTAT DE L'EXERCICE	EXCEDENT: DEFICIT	+ 158 755.09€ 0.00€
B RESULTAT REPORTE DE N-1 (Ligne 002 du CA)	EXCEDENT DEFICIT	+ 525 139.59€ 0.00€
C RESULTAT A AFFECTER (=A+B)		+ 683 894.68€
D solde d'exécution de la section d'investissement	EXCEDENT: DEFICIT	185 913.79€
E Restes à réaliser de la section d'investissement	DEPENSES:	- 478 615.06€
F Restes à réaliser de la section d'investissement	RECETTES:	0.00€
G solde des Restes à Réaliser de la section d'investissement (=E-F)	EXCEDENT (+) de financement ou BESOIN (-) de financement	- 478 615.06€
H BESOIN DE FINANCEMENT (=D+G)		-292 701.27€
AFFECTATION DEC		
1 en réserves au compte R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement H)		292 701.27€
2 Affectation facultative complémentaire en réserves au 1068		0.00€
3 Report en fonctionnement au compte R 002 (=C-H)		+ 391 193.41€
Pour mémoire report en investissement au compte D 001 (=D) au compte R 001 (=D)		0.00€ 185 913.79€

7) Vote du budget primitif 2026

Mme le Maire présente le budget primitif 2026,

- Le budget 2026 est à l'équilibre :
 - Section de fonctionnement : 844 552 €
 - Section d'investissement : 835 380 €
- **Principaux investissements prévus :**
 - Révision du PLU : 20 000 €
 - Géomètre chemin rural n° 4 : 20 000€
 - Maître d'œuvre : 15 000€
 - Enfouissement rue des aulnettes : 21 500€
 - Enfouissement rue de l'industrie : 6 000€
 - Elargissement rue des jacobins : 2 000€
 - Travaux de voirie (trottoirs rues treille, château, platanes 1^{ère} tranche : 80 000 €
 - Sécurisation RD5 1^{ère} tranche 90 000 €
 - Toiture du lavoir : 4 551 €
 - Sécurisation grotte : 500€
 - Sécurisation routière : 8 780€
 - Petit matériel : 3 426€

- Achat d'un tracteur d'occasion : 40 000 €
- Remboursement d'emprunt : 44 234€

RECAPITULATIF

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

	DEPENSES	
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	251 619,00
12	CHARGES DE PERSONNEL	148 900,00
23	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	321 033,97
42	OPERATION ORDRE TRANSFERT	15 304,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	82 869,00
66	CHARGES FINANCIERES	24 707,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	100,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	20,00
	TOTAL DEPENSES	844 552,97

	RECETTES	
2	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	391 193,41
13	ATTENUATION DE CHARGES	1 052,00
42	OPERATION ORDRE DE TRANSFERT	84,00
70	PRODUITS SERVICE	25 700,00
73	IMPOTS ET TAXES	39 888,00
731	FISCALITE LOCALE	240 323,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	146 312,56
77	PRODUITS SPECIFIQUES	
	TOTAL RECETTES	844 552,97

RECAPITULATIF

BUDGET INVESTISSEMENT 2026

	DEPENSES	
1	SOLDE EXECUTION INVEST REPORTE	0,00
40	OPERATION TRANSFERT	84,00
16	EMPRUNTS	44 234,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 000,00
204	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	63 333,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	672 730,00
	TOTAL DEPENSES	835 381,00

	RECETTES	
21	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	321 033,97
40	OPERATION ORDRE TRANSFERT	15 304,00
10	DOTATIONS	20 427,97
13	SUBVENTIONS	
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	292 701,27
1	SOLDE EXECUTION POSITIF REPORTE	185 913,79
	TOTAL RECETTES	835 381,00

De faire bénéficier Mme le Maire, adjoints et agents communaux de l'automatisme de l'application des augmentations dont bénéficiera au cours de l'année 2026 le personnel de l'état.

D'autoriser le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : 7,5% pour l'investissement, 7,5% pour le fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le budget 2026 a été approuvé à l'unanimité.

8) Règlement intérieur de la cantine et du périscolaire

Ce point est reporté au prochain conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

Le présent compte rendu sera soumis à approbation lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Le secrétaire de séance
Reynald AIGNEL



Le Maire,
Hélène Martinez

